

Bulletin d'information

Numéro 1 - juillet 2018

Site Natura 2000 Vallée du Taurion et affluents

Le réseau Natura 2000 rassemble les sites naturels ou semi-naturels menacés de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale. Il a pour but de préserver la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles dans une logique de développement durable. Chaque site est doté d'un document de gestion appelé le DOCument d'OBjectifs (DOCOB). Il est gouverné par une instance représentative des structures et dynamiques locales : le Comité de pilotage.

Le site Natura 2000 de la Vallée du Thaurion

Il s'étend depuis ses sources sur le plateau de Millevaches à Gentioux-Pigerolles jusqu'à Saint-Martin-Terressus en Haute-Vienne, avant sa confluence avec la Vienne. Il intègre ses principaux affluents, la Gosne, le Grandrieux, la Leyrenne, la Bobilance, la Béraude, la Vige, le Beauvais, et le Marque.

Avec ses 5000 ha et ses 200 km de cours d'eau, ce site traverse 42 communes (36 creusoises et 6 haut-viennoises) et accueille 21 habitats et 21 espèces d'intérêts communautaires.

Depuis 2007, il est animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin pour le compte de l'Etat. Cette mission consiste à apporter une assistance à tout propriétaire, gestionnaire ou ayant droit souhaitant mettre en œuvre des mesures en faveur de la biodiversité, mais aussi à porter à la connaissance des porteurs de projets et décideurs l'existence des habitats et espèces d'intérêt communautaires à forts enjeux.

Les enjeux de conservation concernent principalement :

- la préservation du milieu de vie des espèces végétales et animales d'intérêt communautaires du site comme la Mulette perlière, le Lucane Cerf-volant ou le Flûteau nageant,

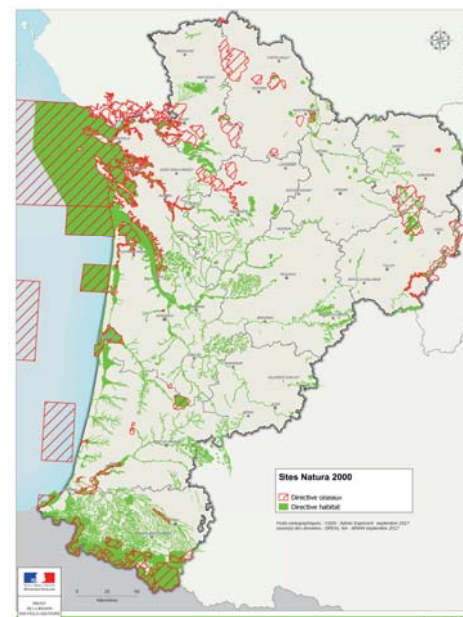


Lucane Cerf-volant



Flûteau nageant

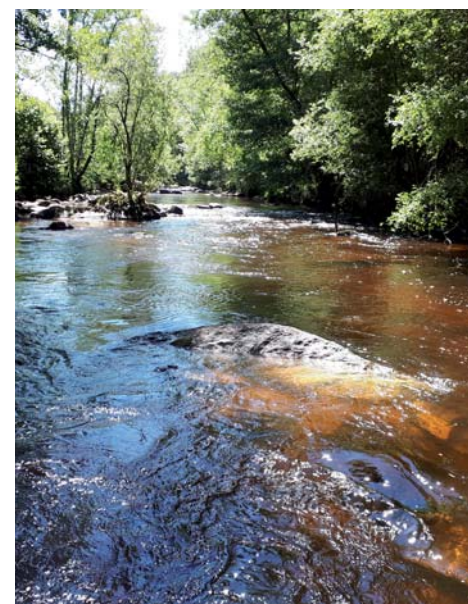
- le maintien et la restauration des milieux agropastoraux que sont les landes à bruyères, les pelouses, et les milieux humides,
- la préservation des bois feuillus (chênaies-hêtraies des versants et les aulnaies-frênaies des bords de cours d'eau),
- le maintien d'une bonne qualité des eaux des rivières.



Réseau natura 2000 en rouge et en vert en Nouvelle-Aquitaine

Quelques chiffres :

- 27 758 sites en UE : 18 % du territoire
- 1773 sites en France : 13% du territoire
- 273 sites en Nouvelle-Aquitaine



Le Taurion à Vidailat (23) - © Limousin Nature Environnement

Les outils

LE CONTRAT NATURA 2000

Outil financier pour la préservation des milieux et des espèces

Il s'agit d'un contrat conclu pour une durée de 5 ans entre l'État, la Région et un titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000, en vue de financer des actions de gestion en faveur de la biodiversité.

Contrat agricole = Mesures agroenvironnementales climatiques (MAEc)



Pâturage bovin en tourbière

Depuis 2015, une trentaine d'exploitants se sont volontairement engagés dans des M.A.E.C. portant sur l'entretien de prairies humides ou tourbeuses, de landes à bruyères, de prairies mésophiles situées en bordure de cours d'eau ainsi que sur l'entretien de ripisylve (alignement d'arbres en bordure de cours d'eau). Ces surfaces représentent

518 ha soit plus du tiers de la surface agricole du site Natura 2000. Les parcelles agricoles concernées sont situées sur les bords de la Leyrenne, du Grandrieux, de la Gosne et de la Bobilance et à l'amont du site, dans les grands secteurs de landes et tourbières du Plateau de Millevaches.

Contrat Natura 2000 non agricole non forestier

Comme l'intitulé l'indique, ces contrats concernent des parcelles non agricoles et non forestières. Plusieurs dizaines d'hectares de milieux d'intérêt communautaire ont ainsi pu être restaurés depuis 2007 avec de tels contrats (re-ouverture par bûcheronnage de landes à bruyères et de tourbières abandonnées, pose de clôtures, entretien de landes sèches par fauche de la fougère aigle ou par pâturage (financement pour salarier un berger). Les porteurs de projets sont variés : CEN Limousin, Conseil départemental de la Creuse, Office national des Forêts, Communauté de communes (ex-CIATE).



Pose de clôture fixe



Arbre identifié et marqué

Contrats forestiers

Spécifiques aux milieux forestiers (surface boisée de plus de 0,5 ha), plusieurs mesures existent pour accompagner les propriétaires forestiers à gérer leurs boisements dans le respect du milieu et des espèces qu'il abrite.

Dans le site de la Vallée du Taurion, la mesure la plus contractualisée est celle visant le développement de bois sénescents. Elle consiste à conserver, pendant 30 ans et contre rémunération (plafond de 2000 euros par ha), des arbres d'au moins 40 cm de diamètre présentant des signes de vieillissement. En 2018, un contrat de ce type a été déposé par un groupement syndical forestier sur 3,5 ha de chênaie-hêtraie à houx.

La Charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 contient des engagements de bonnes pratiques de gestion courante contribuant à la conservation des habitats et des espèces présents sur le site Natura 2000. L'adhésion à la charte Natura 2000 permet au propriétaire de bénéficier d'un avantage fiscal (exonération fiscale) sur les propriétés non bâties.

Les MAEC les plus contractualisées

HE02 : Entretien par pâturage sans apport d'engrais ni amendement (97 euros/ha/an : 340 ha)

ZH01 : Gestion de zones humides par pâturage, sans apport organique et minéraux (197 euros/ha/an : 47 ha)

ZH03 : Pas de pâturage hivernal en zone humide et pas d'apport d'engrais ni amendement (76 €/ha/an : 53 ha)

Brebis limousines gagnant leur zone d'estive à la tourbière de la Mazure (Royère-de-Vassivière)

Richesses naturelles

LA MULETTE PERLIÈRE

Emblème de la qualité des cours d'eau

Une espèce en déclin

Le bassin versant du Thaurion, à l'instar de celui de la Vienne amont accueille encore des populations de Mulette perlière, une espèce des cours d'eau peu minéralisés. L'estimation du nombre d'individus, de l'ordre de quelques milliers n'est plus grand-chose comparé à ce qu'il a été il y a quelques décennies seulement. L'espèce se comptait certainement par centaines de milliers voire plus ; et ce, il y a moins de 100 ans.



Mulette perlière - AFB 23

Un cycle de vie particulier

La Mulette perlière est une espèce grégaire, c'est-à-dire qu'elle vit en groupe jusqu'à former de véritables pavages au fond des rivières. Vers fin août, les femelles expulsent des larves par millions avec obligation pour ces dernières de se fixer sur les branchies d'un salmonidé (Truite fario ou Saumon atlantique). Une part infime y parvient. Les larves resteront fixées sur le poisson quelques mois avant de le quitter pour s'enfoncer complètement dans le sédiment durant 3 à 4 ans.

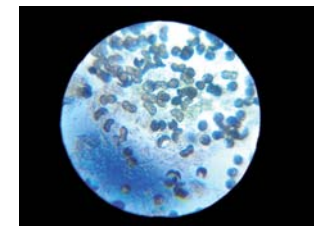


Recherche de points blancs (glochidies) sur les branchies

Or, sur le Thaurion et ses affluents, les individus rencontrés sont souvent distants les uns des autres ; les populations de truites ne sont plus ce qu'elles étaient, le fond des rivières est souvent trop ensablé et colmaté pour que les larves de mulettes aient assez d'oxygène pour survivre.

Projet de renforcement des populations de Mulette perlière

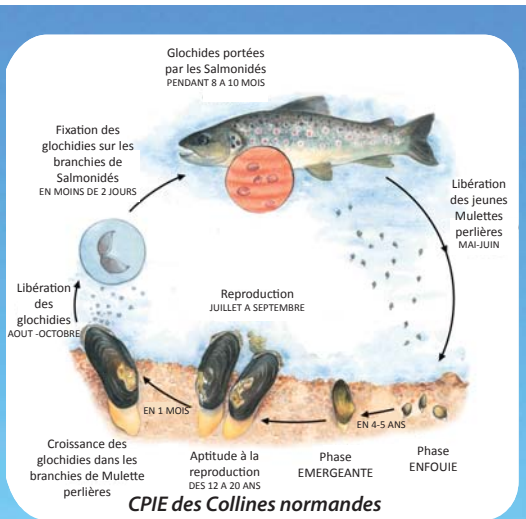
A l'initiative du CEN Limousin et l'Agence Française pour la Biodiversité et dans le cadre du Plan régional d'action en faveur de la Moule perlière animé par Limousin Nature Environnement, un programme d'actions a été entamé en 2017 pour contrer la disparition de l'espèce. L'objectif est simple : favoriser une des phases délicates du cycle de la moule en mettant en contact artificiellement ses larves avec des truites. En 2017, les suivis ont permis de déterminer le stade de maturité des larves ; 2018 devrait être la première année avec mise en contact poisson - larve de moule.



Glochidies observées au microscope à Saint-Dizier-Leyrenne

Contrat territoriaux milieux aquatiques et natura 2000: des outils financiers complémentaires

Les secteurs choisis pour ces opérations doivent obligatoirement être favorables (sédiment oxygéné) à l'accueil des jeunes mulettes, une fois qu'elles auront quitté leur hôte-poisson. C'est notamment le cas sur certains tronçons du Thaurion. Nous espérons intervenir dans un avenir proche sur le Grandrieux (Saint-Dizier-Leyrenne), dont la qualité s'est améliorée grâce aux importants travaux de mise en défens des berges et d'aménagement d'abreuvoir pour les bovins réalisés par la Communauté de communes Creuse Sud-ouest (ex-Bourganeuf-Royère-de-Vassivière) en 2011 et 2012 dans le cadre du contrat territorial Vienne amont.



Ruisseau à Moule perlière sur le plateau de Millevaches

Le contrat territorial Vienne amont : un atout pour le site Natura 2000

Un nouveau contrat territorial en faveur de la restauration et la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin de la Vienne amont pour une durée de 5 ans (2017-2022) a été signé le 13 décembre 2017 à Eymoutiers par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, l'Établissement public du bassin de la Vienne (EPTB), l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le conseil départemental de la Creuse et 22 porteurs de projets.

Parce que la restauration de la qualité des cours d'eau et des zones humides est un enjeu majeur pour la préservation d'espèces emblématiques du site natura 2000 (Truite, Chabot, Mulette perlière, Mulette épaisse), le renouvellement du contrat territorial Vienne amont est une véritable occasion pour les propriétaires, gestionnaires de milieux humides, d'étangs, ou riverains de cours d'eau, de bénéficier de :

- Conseil de gestion, diagnostic écologique
- Travaux d'aménagement (aménagement d'abreuvoir, mise en défens de ruisseau...) pouvant être en partie ou totalement financés.

Les principaux porteurs de projets intervenant sur le territoire du site Natura 2000 sont :

- La communauté de communes Creuse Sud Ouest (CCCSO)
- La Fédération de pêche de la Creuse
- Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
- La Communauté de communes Creuse Grand Sud
- Le Syndicat mixte Monts et Barrages

**Pour en savoir plus : <http://sourcesenaction.fr/>
PNR Millevaches en Limousin : Guillaume Rodier - 05 55 96 97 01
EPTB : Pauline Benesteau - 05 55 02 00 11**



Encoche d'érosion due au piétinement des bovins sur le Grandrieux - © CCCSO



La même zone après travaux - © CCCSO

CONTACTEZ L'ANIMATRICE

Aurélie Foucrot
Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tel : 05 55 03 98 25
afoucrot@conservatoirelimousin.com

CONTACTEZ LA DDT23

Direction Départementale des Territoires de la Creuse
Pôle Natura 2000
Tél : 05 55 61 20 51



UNION EUROPÉENNE
Fonds européens agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
PRÉFÈTE
DE LA
CREUSE

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire